

ANNEXE COMPTABLE

Annexe au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2010, dont le total est de 231 767.80 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de tableau, et dégageant un excédent de 60 743.88 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01.01.2010 au 31.12.2010.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1. Evénements significatifs et faits caractéristiques :

Faits caractéristiques pouvant concerner l'activité, l'évolution prévisible, des opérations comptables, des événements importants....

- pas de Festival en 2009, donc pas de comparatif possible entre les 2 années

2. Règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 1999, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n°99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, et n°99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
-

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

►► Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

►► Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation. Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

►► Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

►► Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

►► Indemnité de fin de carrière :

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entreprise au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités.

L'association a décidé de provisionner le montant des engagements pour départ à la retraite dans ses comptes. Le mode de calcul est indiqué dans l'annexe

►► Droits individuels à la formation

Les engagements de l'entreprise en matière de droits individuels à la formation figurent en engagements hors-bilan. Il est mentionné le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF, ainsi que le volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande.

►► Contributions volontaires

Conformément au règlement comptable CRC 99-01, les contributions volontaires ont fait l'objet d'une valorisation dans les conditions suivantes :

Les contributions en travail sont valorisées aux tarifs du personnel de remplacement

Les contributions en biens et services sont valorisées pour leur coût réel soit au prix de marché. Par prudence les coûts minima ont été retenus.

3. Changement de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

4. Notes sur le bilan actif :

►► Immobilisations :

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous

IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	
				Consécutives à réévaluation au cours de l'exercice	Acquis., créations, apports et vir. de poste à poste
	Frais d'établissement, recherche et	TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations inc	TOTAL II			
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		1 503		4 382
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers Matériel de transport Matériel bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers	17 535		
			16 899		699
			11 254		3 570
	Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes				
TOTAL III			47 191	0	8 651
FINANCIERES	Participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL IV			0	0	0
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			47 191	0	8 651
IMMOBILISATIONS			Diminutions		Valeur brute des immob. à la fin de l'exercice
			Par virements de poste à poste	Par cessions à des tiers ou mises HS	
	Frais d'établissement recherche et	TOTAL I			0
	Autres postes d'immobilisations inc	TOTAL II			0
CORPORELLES	Terrains				0
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Installations générales, agencements et aménagements des constructions			0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				0
					5 885
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers Matériel de transport Matériel bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers			17 535
					0
					17 598
	Immobilisations corporelles en cours			4 170	10 654
	Avances et acomptes				0
TOTAL III			0	4 170	51 672
FINANCIERES	Participations				0
	Autres titres immobilisés				0
	Prêts et autres immobilisations financières				0
TOTAL IV			0	0	0
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			0	4 170	51 672

►► Amortissements et dépréciations d'actif :

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
		Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissement de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement TOTAL I					0
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II					0
Terrains					0
Construction	Sur sol propre				0
	Sur sol d'autrui				0
	Inst. gén., agencmt. aménagement constr.				0
Instal. techniques, matériel outillage ind.		711	1 221		1 932
Autres immobilisations corporelles	Instal. gén., agence. aménagement divers	4 971	2 265		7 236
	Matériel de transport				0
	Matériel de bureau et informatique,mobilier	6 438	4 480		10 918
	Emballages récupé- rables et divers	8 874	2 390	2 842	8 422
TOTAL III		20 994	10 356	2 842	28 508
TOTAL GENERAL (I+II+III)		20 994	10 356	2 842	28 508

►► Etat des créances :

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	0		
Actif circulant & charges d'avance	84 672	84 672	
TOTAL	84 672	84 672	0

►► Provisions pour dépréciation

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Stocks et en cours				0
Comptes de tiers				0
Comptes financiers				0
TOTAL	0	0	0	0

5. Notes sur le bilan passif

►► Variation des fonds associatifs

	Début d'exercice	Affectation du résultat	Fin d'exercice
Fonds associatifs			0
Réserve de trésorerie			0
Report à nouveau	100 914	32 561	133 475
Résultat N-1	32 561	-32 561	0
Résultat en instance d'affectation			60 744
Total	133 475	0	194 219

►► Analyse des fonds dédiés

Nature des fonds	Montant au début de l'exercice	Aug. Engagements à réaliser s/ subv. Attribuées	Dim. fonds dédiés utilisés au cours de l'exercice	Montant net à la fin de l'exercice	Dont part non mouvementée depuis au moins 2 ans
				0	
				0	
TOTAL	0	0	0	0	0

►► Provisions pour risques et charges

La variation des provisions pour risques et charges s'analyse comme suit sur la période :

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprise de l'exercice	Montant net à la fin de l'exercice
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour investissement				0
	Amortissements dérogatoires				0
	Autres provisions réglementées				0
	TOTAL I	0	0	0	0
	Provisions pour litiges				0
	Provisions pour garanties aux clients				0
	Provisions pour pertes sur marchés à terme				0
	Provisions pour amendes et pénalités				0
	Provisions pour pensions et obligations similaires		105		105
	Provisions pour impôts				0
	Provisions pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour grosses réparations				0
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				0
	Autres provisions pour risques et charges				0
	TOTAL II	0	105	0	105
TOTAL GENERAL (I + II)		0	105	0	105
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	105		
		- financières			
		- exceptionnel.			

►► Subventions d'investissement

	Nom du subventionneur	Motif de la subvention	Montant au début de l'exercice	Nouvelle subvention de l'exercice	Annulation de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
SUBVENTIONS	Adème	Action Ecolo	6 158		945	5 212
	Heinecken	Action Ecolo	1 679		258	1 421
	Diren	Action Ecolo	1 679		258	1 421
	Département	Caméléon	6 000			6 000
						0
						0
						0
	TOTAL		15 515	0	1 461	14 054
	Nom du subventionneur	Motif de la subvention	Montant au début de l'exercice	Quote-part virée au résultat sur l'exercice	Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
REPRISES	Adème	Action Ecolo	4 957	932	945	4 943
	Heinecken	Action Ecolo	1 351	254	258	1 347
	Diren	Action Ecolo	1 351	254	258	1 347
	Département	Caméléon	1 662	2 000		3 662
						0
						0
						0
	TOTAL		9 321	3 440	1 461	11 300

►► Etat des dettes

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	0			
Dettes financières diverses	0			
Fournisseurs	15 010	15 010		
Dettes fiscales & sociales	19 332	19 332		
Dettes sur immobilisations	0			
Autres dettes	348	348		
Produits constatés d'avance	0			
TOTAL	34 690	34 690	0	0

►► Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. De crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales	2 157
Autres dettes	
TOTAL	2 157

6. Notes sur le compte de résultat

►► Subventions d'exploitation

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	Montant notifié 2010	Montant perçu 2010	Montant restant à percevoir en 2011	Montant perçu d'avance en 2010	Montant perçu d'avance en 2009
Drac Alsace	Manifestations	6 000	6 000	0		
Drac Alsace	Caméléon	5 000	5 000	0		
Drac Alsace	CRMA	5 000	5 000	0		
Région Alsace	Festival	20 000	20 000	0		
Département 67	Festival	20 000	20 000	0		
Département 67	CRMA	30 000	30 000	0		
Ville Sélestat	Manifestations	50 000	50 000	0		
Ville Sélestat	Festival	60 000	60 000	0		
Ville Sélestat	Caméléon	10 000	10 000	0		
Ville Sélestat	CRMA	10 000	10 000	0		
Communauté Commune	Festival	2 500	0	2 500		
Communauté Commune	Caméléon	7 500	7 500	0		
Sacem	Festival	5 000	5 000	0		
CNV	Festival	13 374	1 500	11 874		
CNASEA	Aide emploi	40 673	40 673	0		
				0		
				0		
TOTAL		285 047	270 673	14 374	0	0

►► Tableau relatif aux produits et charges exceptionnels

Le résultat exceptionnel peut se décomposer de la manière suivante

	Net
Produits exceptionnels	3 440
Sur opérations de gestion	3 440
Produits de cession des éléments d'actif	
Produits sur exercices antérieurs	
Reprises sur provisions et transferts de charges	
Charges exceptionnelles	1 328
Sur opérations de gestion	
Valeurs nettes comptables des éléments d'actif cédés	1 328
Dotations aux provisions	
Charges sur exercices antérieurs	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 112

7. Autres informations

►► Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagement assimilés

« le montant provisionné dans les comptes de l'association au titre des engagements pour départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 105 euros. »

Les hypothèses retenues pour l'évaluation de l'indemnité de départ à la retraite sont :

- calcul basé sur le salaire en fin de carrière,
- calcul retenant les droits accumulés en fin de carrière: méthode rétrospective proratisée sur l'ancienneté
- La quotité de droits cumulés en fin de carrière est basée sur la convention collective
- Départ volontaire ou à l'initiative du salarié
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : lente
- Taux moyen d'augmentation des salaires : 0.4 %
- Taux d'actualisation retenu : 5 %
- Taux moyen de charges sociales : 28 %

►► Engagements en matière de droits individuels à la formation

Droits acquis au titre du DIF : 100 heures
dont droits non demandés au titre du DIF : 100 heures.

►► Rémunération des cadres dirigeants

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif n'est pas communiqué.

En effet, compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure, cette information reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

►► Effectif moyen ETP

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres		
Non cadres	4,14	
TOTAL	4,14	0

►► Nature et évaluation des contributions volontaires

Mise à disposition par la Ville de Sélestat :

Locaux Tanzmatten : 22 803 euros

Mise à disposition Chalet : 1 038.37 euros

Mise à disposition Locaux : 31 350 euros

Charges locatives : 1 607 euros

Occupation domaine public : 14 750 euros

Soutien technique : 45 294 euros

Total des prestations en nature : 116 844 euros

Mise à disposition par le bar Le Tigre de Boissons : 4 000 euros

Bénévolats :

Manifestations : $3\,800\text{ h} \times 8.86 \times 1.4 = 47\,135$ euros

Festival : $20\,900\text{ h} \times 8.86 \times 1.4 = 259\,244$ euros

►► Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 2 200 euros.